

## Le Royaume-Uni prêt à prendre part au projet d'augmentation de capital annoncé par Eutelsat le 19 juin 2025, portant le montant total à 1,5 milliard d'euros

**Paris, le 10 juillet 2025.** Eutelsat (ISIN : FR0010221234 - Euronext Paris / London Stock Exchange : ETL) annonce que le Royaume-Uni<sup>1</sup> s'apprête à participer au projet d'augmentation de capital tel qu'il a été annoncé par Eutelsat le 19 juin dernier. Cette participation supplémentaire de la part d'un autre actionnaire de référence portera à 1,5 milliard d'euros le montant total de l'augmentation de capital envisagée, consolidant ainsi la mise en œuvre de la stratégie à long terme d'Eutelsat.

Le gouvernement de Sa Majesté, via le Secrétaire d'État à la Science, à l'Innovation et à la Technologie du Royaume-Uni, s'engage aux côtés de l'État français via l'APE (Agence des Participations de l'État), de Bharti Space Limited, de CMA CGM et du FSP (collectivement, les « Investisseurs de l'Augmentation de Capital Réservée »), à souscrire à l'Augmentation de Capital Réservée et à l'Augmentation de Capital avec DPS pour la quote-part de sa détention au capital à l'issue de la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservée, pour un montant total investi à hauteur de 163,3 millions d'euros.

Les engagements pris par les Investisseurs de l'Augmentation de Capital Réservée restent soumis à l'approbation des actionnaires lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra vers la fin du troisième trimestre de l'année calendaire 2025, aux autorisations réglementaires usuelles, ainsi qu'à la conclusion, dans des conditions mutuellement acceptables, d'un pacte d'actionnaires modifié, non-concertant reflétant la structure de l'actionnariat suite à l'Augmentation de Capital Réservée. Sous réserve de ce qui précède, les Investisseurs de l'Augmentation de Capital Réservée se sont également engagés à voter en faveur de l'opération lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (qui procéderait aux changements de gouvernance<sup>2</sup> en lien avec l'Augmentation de Capital Réservée, et donnerait au Conseil d'administration une délégation dans un plafond à fixer pour émettre des actions nouvelles de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription en vue de

---

<sup>1</sup> Le gouvernement de Sa Majesté, via le Secrétaire d'État à la Science, à l'Innovation et à la Technologie du Royaume-Uni

<sup>2</sup> En l'état des discussions, le pacte non-concertant prévoirait une représentation au conseil d'administration des Investisseurs à l'Augmentation de Capital Réservée proportionnelle à leur détention au capital (avec une moitié d'administrateurs indépendants).

l'Augmentation de Capital avec DPS) et à maintenir leur participation jusqu'au lancement de l'Augmentation de Capital avec DPS.

L'Augmentation de Capital Réservée s'élèverait à 828 millions d'euros, dont 551 millions d'euros devant être souscrits par l'État français via APE, 30 millions par Bharti Space Limited, 90 millions par le gouvernement de Sa Majesté, 100 millions par CMA CGM, et 57 millions d'euros par FSP. L'Augmentation de Capital avec DPS subséquente devrait s'élever à 672 millions d'euros

L'Augmentation de Capital Réservée et l'Augmentation de Capital avec DPS devraient être réalisées d'ici la fin de l'année 2025.

À la suite des deux augmentations de capital susvisées, et sous réserve de la participation d'autres investisseurs, l'État français détiendrait une participation à hauteur de 29,65% du capital et des droits de vote, tandis que Bharti Space Limited, le gouvernement de Sa Majesté, CMA CGM et le FSP détiendraient respectivement 17,88%, 10,89%, 7,46% et 4,99% du capital et des droits de vote, étant précisé que les participants aux augmentations de capital réservées ne se trouveront pas en situation d'offre publique obligatoire.

**Jean-François Fallacher, Directeur général d'Eutelsat**, a indiqué: « *Nous sommes heureux de bénéficier de l'appui du gouvernement de sa Majesté, qui fut l'un des piliers de OneWeb avant de devenir un actionnaire de référence d'Eutelsat dès l'amorce de notre parcours dans l'univers de l'orbite terrestre basse. Plus que jamais, il est essentiel pour nos pays de poursuivre leur coopération en parfaite synergie, notamment dans le domaine spatial qui est désormais un élément stratégique clé en matière de souveraineté. Nous demeurons fermement engagés envers le Royaume-Uni que nous considérons comme l'un de nos territoires d'implantation, et nous mobilisons toutes nos forces pour favoriser la croissance de OneWeb en vue de satisfaire les attentes de l'ensemble de nos partenaires souverains et de nos marchés.* »

**Peter Kyle, Ministre britannique en charge de la Science, de l'Innovation et de la Technologie** a ajouté : « *Les satellites s'avèrent indispensables à l'ensemble de nos activités industrielles qui représentent 364 milliards de livres sterling pour l'économie britannique. Les illustrations en sont nombreuses, qu'il s'agisse de consulter les prévisions météorologiques sur nos smartphones ou bien de nous déplacer en voiture à l'aide du GPS. Mais leur fonction*

cruciale s'étend bien au-delà de la croissance économique. Dès lors que nos adversaires font de plus en plus appel aux technologies spatiales dans le but de nous nuire, une connectivité satellitaire résiliente s'avère essentielle à la sécurité du continent européen. Notre engagement financier témoigne de notre volonté résolue de favoriser le développement de ces technologies essentielles afin d'assurer durablement une position de premier plan dans le secteur mondial des télécommunications par satellite. »

	% du capital détenu aujourd'hui	Montant à souscrire dans le cadre de l'augmentation de capital réservée (M€)	Montant à souscrire dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (M€)	Actionnariat pro-forma (%)   Montant total à souscrire (M€)
Etat français via l'APE	13,59%	550,7 M€	199,3 M€	29,65%   750,0 M€
Bharti Space Limited	24,09%	29,9 M€	120,1 M€	17,88%   150,0 M€
Secrétariat d'Etat à la Science, à l'Innovation et à la Technologie	10,89%	90,1 M€	73,2 M€	10,89%   163,3 M€
CMA CGM	5,47%	99,8 M€	50,2 M€	7,46%   150,0 M€
FSP	4,15%	57,4 M€	33,5 M€	4,99%   91,0 M€
Autres	41,82%	-	195,8 M€	29,13%   195,8 M€
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>828,0 M€</b>	<b>672,0 M€</b>	<b>100,00%   1 500,0 M€</b>

**LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ CONTIENT DES INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES AU SENS DU RÈGLEMENT (UE) N° 596/2014 SUR LES ABUS DE MARCHÉ, TEL QU'AMENDÉ ET DU RÈGLEMENT BRITANNIQUE SUR LES ABUS DE MARCHÉ.**

#### A propos d'Eutelsat Communications

Eutelsat Group est l'un des principaux opérateurs mondiaux de télécommunications par satellite, spécialisé dans la fourniture de services de connectivité et de vidéo à travers le monde. Issu du rapprochement d'Eutelsat et de OneWeb en 2023, le Groupe est le premier opérateur de satellites GEO-LEO pleinement intégré, doté d'une flotte de 34 satellites géostationnaires et d'une constellation en orbite basse (LEO) composée de plus de 600 satellites. Le Groupe répond aux besoins de ses clients présents dans quatre segments de marché clés que sont la Vidéo, où il distribue plus de 6 500 chaînes de télévision, et les marchés à forte croissance de la Connectivité mobile, de la Connectivité fixe et des Services aux gouvernements. L'incomparable richesse de ses ressources en orbite et de ses infrastructures au sol permet à Eutelsat Group de répondre aux besoins de ses clients dans le monde entier grâce à des solutions intégrées. Le siège social de la Société est situé à Paris. Eutelsat Group emploie plus de 1 500 personnes représentant 50 nationalités différentes. Le Groupe s'engage à fournir des services de connectivité sécurisés, résilients et respectueux de l'environnement en vue de contribuer à la réduction de la fracture numérique. La Société est cotée à la Bourse de Paris (Euronext Paris) et à la Bourse de Londres sous le code



mnémonique ETL. La Société est cotée à la Bourse de Paris (Euronext Paris) et à la Bourse de Londres sous le code mnémonique ETL. Pour en savoir plus, consultez le site [www.eutelsat.com](http://www.eutelsat.com)

<b>Presse</b>		
Joanna Darlington	Tel.: +33 674 521 531	<a href="mailto:joanna.darlington@eutelsat.net">joanna.darlington@eutelsat.net</a>
Anita Baltagi	Tel.: +33 643 930 178	<a href="mailto:anita.baltagi@eutelsat.net">anita.baltagi@eutelsat.net</a>
Katie Dowd	Tel.: +1 202 271 2209	<a href="mailto:katie.dowd@eutelsat.net">katie.dowd@eutelsat.net</a>
<b>Relations Investisseurs</b>		
Joanna Darlington	Tel.: +33 674 521 531	<a href="mailto:joanna.darlington@eutelsat.net">joanna.darlington@eutelsat.net</a>
Hugo Laurens-Berge	Tel.: +33 670 80 95 58	<a href="mailto:hugo.laurens-berge@eutelsat.net">hugo.laurens-berge@eutelsat.net</a>

## AVERTISSEMENT

Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont fournies aux seules fins d'illustration et reposent sur les appréciations et les hypothèses de la Direction de la Société à la date où elles sont prononcées. Ces déclarations prospectives sont tributaires de certains facteurs de risque identifiés ou inconnus. Cités à titre purement indicatif, ces risques comprennent notamment les risques liés à la crise sanitaire, des risques opérationnels comme des pannes ou des dysfonctionnements de satellites ou encore l'impossibilité de mener le plan de déploiement dans les conditions et délais prévus, certains risques liés à l'évolution du marché des télécommunications par satellite liés à sa situation concurrentielle ou aux changements technologiques qui l'affectent, des risques liés au caractère international de la clientèle et des activités du Groupe, des risques liés à l'application de la réglementation internationale en matière de coordinations de fréquences et des risques financiers liés par exemple à la garantie financière accordée au fond de pension fermée de l'organisation intergouvernementale et au risque de change. Eutelsat Communications se dégage expressément de toute obligation ou engagement de mettre à jour ou réviser ses projections, prévisions ou estimations contenues dans le présent communiqué de presse afin de refléter toutes modifications des évènements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont fondées à moins que ce ne soit requis par la réglementation applicable. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe.

Aucune communication, ni aucune information relative à l'opération visée dans le présent communiqué de presse ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays (autre que la France et le Royaume-Uni) dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission, la souscription ou l'achat de valeurs mobilières d'Eutelsat Communications peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Eutelsat Communications n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Ce communiqué de presse ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « Règlement Prospectus ») ou au sens du Règlement Prospectus tel que faisant partie du droit national en vertu du *European Union (Withdrawal) Act 2018* (le « UK Prospectus Regulation »).

Dans le cadre de l'opération envisagée, la Société mettra à disposition de ses actionnaires les documents et informations préparatoires conformément au Code de Commerce, dont le rapport du conseil d'administration préalablement à la tenue de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire envisagée. Conformément au Règlement Prospectus et au *UK Prospectus Regulation*, la Société mettra également à la disposition du public : (a) un prospectus volontaire relatif à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription préparé conformément au Règlement Prospectus lequel sera soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'offre au public en France et l'admission sur Euronext Paris des actions nouvelles issues de cette augmentation de capital, (b) un document d'information établi conformément à l'Annexe IX du Règlement Prospectus et devant être mis à disposition du public conformément à l'article 1(5)(bbis) du Règlement Prospectus relatif à la demande d'admission sur Euronext Paris des actions nouvelles issues des augmentations de capital réservées, et (c) un prospectus préparé conformément aux *Prospectus Regulation Rules* de la *Financial Conduct Authority* (« FCA ») établi en vertu de la Section 73(A) du *Financial Services and Markets Act 2000* et devant être approuvé par la FCA, en ce qui concerne les demandes d'admission des actions nouvelles à émettre dans le cadre des augmentations de capital réservées et de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription au segment *equity shares (international commercial companies secondary listing)* de la *Official List* de la FCA et à la négociation sur le marché principal des valeurs mobilières cotées de la *London Stock Exchange*.

S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États Membres »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au

public de valeurs mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Membres. Par conséquent, les valeurs mobilières d'Eutelsat Communications peuvent être offerts dans ces États Membres uniquement : (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par le Règlement Prospectus ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales par État Membre, autres que des investisseurs qualifiés (tels que définis par le Règlement Prospectus) ; ou (iii) dans tous les autres cas où la publication par Eutelsat Communications d'un prospectus n'est pas requise au titre des dispositions de l'article 1(4) du Règlement Prospectus ; et à condition qu'aucune des offres mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessus ne requière la publication par Eutelsat Communications d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 23 du Règlement Prospectus.

S'agissant du Royaume-Uni, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de valeurs mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus au Royaume-Uni. Par conséquent, les valeurs mobilières d'Eutelsat Communications peuvent être offerts au Royaume-Uni uniquement : (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis à l'article 2 du *UK Prospectus Regulation* ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales, autres que des investisseurs qualifiés (tels que définis par le *UK Prospectus Regulation*) ; ou (iii) dans tous les autres cas entrant dans le champ d'application de la Section 86 du *Financial Services and Markets Act 2000* (le « FSMA ») ; et à condition qu'aucune des offres mentionnées ci-dessus ne requière la publication par Eutelsat Communications d'un prospectus conformément aux dispositions de la Section 85 du FSMA ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 23 du *UK Prospectus Regulation*.

Ni le présent communiqué de presse, ni tout autre support se rapportant aux valeurs mobilières d'Eutelsat Communications n'ont été préparés ou approuvés par une personne autorisée (« *authorised person* ») au sens de la section 21(1) du *Financial Services and Markets Act 2000*. En conséquence, le présent communiqué de presse est destiné uniquement aux personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005* (tel que modifié, le « Règlement »), ou (iii) sont des personnes morales, des associations ou des partenariats non constitués en société à fonds propres élevés, (« *high net worth body corporates, unincorporated associations or partnerships* »), les administrateurs d'une fiducie de grande valeur (« *trustees of a high value trust* ») et d'autres personnes auxquelles le présent communiqué de presse pourrait être adressé conformément à la loi au sens de l'article 49(2) (a) à (e) du Règlement (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Toute valeur mobilière d'Eutelsat Communications est uniquement destinée aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition de valeurs mobilières ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilité doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué de presse ou les informations qu'il contient. Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus approuvé par la *Financial Conduct Authority* ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du FSMA.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas ou ne fait pas partie d'une offre de valeurs mobilières ou d'une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du *U.S. Securities Act de 1933*, tel que modifié (le « *U.S. Securities Act* »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement, ou dans des opérations non-soumises à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières d'Eutelsat Communications n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du *U.S. Securities Act* et Eutelsat Communications n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux États-Unis.

La diffusion du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



Goldman Sachs Bank Europe SE (« GSBE ») et Rothschild & Co (« R&Co ») agissent exclusivement pour le compte d'Eutelsat Communications et de personne d'autre dans le cadre de l'opération envisagée. GSBE et (« R&Co ») ne considérera aucune autre personne comme leur client respectif et ne seront responsables envers quiconque d'autre qu'Eutelsat Communications de fournir les protections accordées à leurs clients respectifs dans le cadre de l'opération envisagée ou autrement, ni de fournir des conseils concernant l'opération envisagée, le contenu de ce communiqué de presse ou toute transaction, accord ou autre sujet mentionné dans le présent communiqué de presse.

Ni GSBE ni R&Co ni aucun de leurs administrateurs, dirigeants, employés, conseillers ou agents respectifs n'acceptent de responsabilité ou obligation de quelque nature que ce soit, ni ne font de déclaration ou ne donnent de garantie, expresse ou implicite, quant à la véracité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce communiqué de presse (ou quant à l'omission éventuelle d'informations dans le présent communiqué de presse) ou de toute autre information relative à Eutelsat Communications, à ses filiales ou sociétés associées, qu'elle soit écrite, orale, visuelle ou sous forme électronique, et quel que soit le mode de transmission ou de mise à disposition, ou pour toute perte résultant de l'utilisation de ce communiqué ou de son contenu ou découlant autrement en relation avec celle-ci.